

## LA DÉFENSE DU CINÉMA D'AUTEUR SUR GRAND ÉCRAN EN RÉGION



### **Des citoyens de Disraeli se mobilisent et réclament l'accessibilité aux œuvres cinématographiques dès leur sortie**

Le **Cinéma du lac** a vu le jour en 2007, dans l'auditorium de la Polyvalente de Disraeli. Il répondait alors à une volonté très claire du milieu de voir, sur grand écran, un cinéma d'auteur peu exploité par les salles commerciales s'établir dans la région. Soutenu par le MCC et la SODEC, le **Cinéma du lac**, en plus d'aides financières annuelles essentielles au maintien de ses activités, a pu acquérir au fil des ans un projecteur en 35 mm, un projecteur numérique DCP aux normes internationales, un grand écran et des haut-parleurs. Grâce à son regroupement régional l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ), il bénéficie d'outils et de services professionnels dans la gestion quotidienne de ses activités et de leur promotion.

Des milliers d'heures de bénévolat sont investies chaque année, depuis 2007, dans la défense du cinéma d'auteur d'ici et d'ailleurs sur grand écran. Toutes nos activités et réalisations contribuent de façon inaltérable à une meilleure santé culturelle de la population et à un sentiment d'appartenance et de fierté. Nous avons tout ce qu'il faut pour évoluer : un équipement de fine pointe, des bénévoles dévoués, des partenaires convaincus, un public reconnaissant, sauf que... le problème tenace de l'accessibilité aux œuvres freine considérablement les efforts de développement de clientèle, qui veut voir les films dès leur sortie, et constitue par là même une inquiétude grandissante quant à l'avenir de notre cinéma. Les intérêts purement économiques des uns, les incohérences des autres entre l'argent public investi dans la production cinématographique québécoise et les trous béants de sa distribution sur le territoire, entre l'importance des sommes dévolues à la mise à niveau des équipements et la difficulté d'accès aux œuvres, nous laissent très songeurs sur la logique du processus et ses conséquences, actuelles et futures.

Si, dans sa nouvelle politique culturelle, le gouvernement du Québec ne peut nous assurer d'une accessibilité équitable pour TOUS les citoyens et contribuables québécois, sans discrimination aucune, aux œuvres cinématographiques d'auteur, québécoises et étrangères, nous ne pourrions garantir à notre clientèle la survie à moyen terme du **Cinéma du lac**.